

## **RECOMMANDATIONS POLITIQUES SOULIGNEES PAR LA 5<sup>ème</sup> REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TOURISME**

Membres Distingués du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme,

Le Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme (GTT) a tenu, avec succès, sa 5<sup>ème</sup> Réunion, le 5 février 2015 à Ankara, Turquie, sur le thème de ‘ ‘ *Facilitation du Voyage pour accroître la mobilité dans les pays membres de l'OCI*’ ’ avec la participation active des Pays Membres. Au cours de cette Réunion, le Groupe de Travail sur le Tourisme a tenu des délibérations sur la facilitation du voyage entre les Pays Membres et a discuté les recommandations stratégiques en vue d’accroître la coopération dans ce domaine important. L’Etude analytique soumise à la Réunion du GTT ainsi que les réponses des Pays Membres aux questions liées aux recommandations stratégiques envoyées par le Bureau de Coordination du COMCEC aux Etats Membres, étaient les principaux thèmes de ces discussions. Le présent document comprend les recommandations stratégiques soulignées au cours de la Réunion.

Les Etats Membres du GTT sont priés de partager leurs observations sur le document avec le Bureau de Coordination du COMCEC d’ici le 30 mars 2015. Les commentaires reçus avant le 30 mars 2015 peuvent être intégrés au document. Après l’ajout des contributions des Etats Membres, ce document sera soumis à la 31<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ainsi qu’à la 31<sup>ème</sup> Session du COMCEC, prévue les 13 et 14 mai 2015 et du 23 au 26 novembre 2015 respectivement, comme étant un résultat de la 5<sup>ème</sup> Réunion du GTT.

Le Groupe de Travail sur le Tourisme a souligné l’importance de :

### ***1- Promotion de la facilitation de l’obtention du visa entre les Pays Membres***

#### **Justification**

Les politiques du visa sont parmi les politiques du gouvernement les plus importantes ayant une influence sur le tourisme international. La facilitation de l’obtention du visa va accroître le tourisme et la croissance économique. Dans l’étude analytique, il a été souligné que la mise en place des normes et procédures de l’obtention du visa est étroitement liée au développement du secteur touristique. Dans les Pays Membres de l’OCI, l’existence du visa et les politiques d’entrée limitent le potentiel de créer des liens économiques plus étroits et de profiter des opportunités d’affaires plus larges avec les marchés importants sources de tourisme. La facilitation de l’obtention du visa a également été mise en évidence dans les réponses des Pays Membres aux questions liées aux politiques comme l’une des politiques importantes susceptibles de faciliter le voyage dans les Pays Membres.

Certains domaines importants pour la facilitation de l'obtention du visa sont donnés ci-dessous:

- ***Amélioration de la prestation des informations***: Les informations sur les formalités d'entrée doivent être fournies en temps opportun, en format convivial (c. disponible en plusieurs langues, des instructions simples), fiable et accessible.

- ***Faciliter le processus de l'obtention des visas***: Il est nécessaire d'améliorer l'efficacité du processus d'application grâce à une meilleure utilisation des technologies modernes de l'information par les fournisseurs de services plutôt que d'utiliser des méthodes traditionnelles comme les entrevues personnelles, les documents ou les certificats officiels, et les longues périodes d'attente.

- ***Diminuer ou éliminer les frais de demande de visa***: Réduire les coûts de voyage peut aider à augmenter la demande de voyage. La réduction ou l'élimination des visas et d'autres frais d'entrée est l'une des options des politiques disponibles et efficaces pour faciliter le voyage.

- ***Différencier le traitement pour faciliter le voyage touristique***: le processus de l'obtention du visa peut être facilité pour un certain type de visiteurs, y compris les touristes qui arrivent en bateau de croisière ou par avion affrété ou l'assouplissement des restrictions du visa pour les gens d'affaires, etc.

- ***Promouvoir les programmes du visa électronique***: un visa électronique peut être obtenu facilement partout dans le monde via une connexion Internet. Il évite la perte de temps que le voyageur dépense pour demander un visa dans les missions du pays ou dans les points d'entrée dans le pays. Il est particulièrement bénéfique pour les destinations n'ayant pas un vaste réseau d'ambassades ou de consulats.

## ***2- Développement des liaisons aériennes et augmentation de la capacité des compagnies aériennes***

### **Justification :**

Le développement du voyage en avion est un aspect de plus en plus essentiel de la facilitation du voyage. L'extension de la capacité du voyage aérien par l'amélioration des infrastructures de l'aviation et la création de nouvelles liaisons aériennes entre les destinations a joué un rôle clé dans le développement du marché mondial du tourisme. L'étude analytique a souligné la nécessité de créer de nouvelles voies aériennes et d'augmenter la capacité du transport aérien dans les pays membres afin de faciliter le

voyage. Dans les questions sur les politiques distribuées par le BCC aux pays membres, "les liaisons aériennes insuffisantes" ont été l'un des défis fréquemment mentionnés et relevés par les Pays Membres.

Certains domaines importants pour développer des liaisons aériennes entre les Pays Membres et le reste du monde et augmenter la capacité du transport aérien dans les Pays Membres sont donnés ci-dessous:

***-Coopérer avec les compagnies aériennes pour élargir l'accès aux marchés de visiteurs:*** Travailler avec les compagnies aériennes pour ajouter des voies supplémentaires, à travers les accords de service aérien ou la nouvelle infrastructure, peut être bénéfique aussi bien pour la compagnie aérienne que pour le pays de destination. Les avantages comprennent l'accroissement des flux des passagers aériens et des recettes pour les compagnies aériennes et les aéroports, ainsi que la possibilité pour le pays de destination d'élargir son marché de visiteurs.

***- Incorporer les compagnies aériennes dans le profil touristique de la destination:*** avoir un partenariat avec les compagnies aériennes pour la promotion de la destination peut améliorer le financement disponible, élargir l'accès aux marchés sources clés et accroître la fréquentation, en reconnaissant les avantages communs de ce partenariat. Faciliter le processus de l'obtention du visa pour les passagers en transit, par exemple, peut accroître les visites et les dépenses, tout en créant un lien clair entre la compagnie aérienne et la destination pour les voyageurs.

***- Faire un meilleur usage des partenariats public-privé (PPP) dans les infrastructures de l'aéroport:*** améliorer l'infrastructure de l'aviation est un moyen essentiel pour améliorer les visites, y compris l'infrastructure physique de l'aéroport, outre le profil surélevé et les routes accrues. L'utilisation des PPP est un moyen éprouvé en vue d'augmenter le financement nécessaire avec des résultats évidents pour toutes les parties, y compris l'augmentation des visites et des dépenses pour la destination dans son ensemble.

***Instruments pour réaliser les recommandations stratégiques:***

***- Groupe de travail du COMCEC sur le Tourisme:*** Dans ses réunions ultérieures, le Groupe de travail du COMCEC peut donner des précisions sur les domaines susmentionnés et les sous-domaines d'une manière plus détaillée.

***- Financement de projet par le COMCEC:*** Dans le cadre du financement du projet du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque

année. Avec le financement du projet du COMCEC, les Pays Membres participant à des Groupes de travail peuvent soumettre des projets multilatéraux de coopération pour être financés par des subventions fournies par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les domaines stratégiques mentionnés ci-dessus et leurs sous-domaines, les Pays Membres peuvent utiliser le financement du projet du COMCEC et le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets couronnés de succès à cet égard. Les projets peuvent inclure des séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, l'échange d'experts, des ateliers et la préparation des études analytiques, des évaluations des besoins et du matériel de formation / documents, etc.

- *Activités de renforcement des capacités*: Avec les ressources du Bureau de Coordination du COMCEC et les ressources propres des Pays Membres, certains programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique sur les domaines d'action et leurs sous-domaines précités peuvent être organisés dans les Pays Membres. Ces activités peuvent inclure des séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, l'échange d'experts, des ateliers et la préparation des études analytiques, des évaluations des besoins et du matériel de formation / documents, etc.

- *Forum du Secteur privé sur le Tourisme OIC / COMCEC*: Dans ses prochaines réunions, le Forum du secteur privé sur le Tourisme OIC / COMCEC peut donner des précisions sur les domaines et les sous-domaines mentionnés ci-dessus du point de vue du secteur privé.